

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions s'appliquent à la vente directe de tous les produits commercialisés par 22 22 EDITION DESIGN® auprès de tout acheteur, public ou privé ; La responsabilité de 22 22 EDITION DESIGN® ne peut en aucun cas être engagée au titre de ses produits pour des contrats ou transactions entre des tiers. Le fait de passer commande et de confirmer cette commande vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de ventes.

2 - VENTE

Toutes les offres n'engageront 22 22 EDITION DESIGN® qu'à partir du moment où elles ont été confirmées par écrit par 22 22 EDITION DESIGN®. Toute modification des présentes conditions générales de vente n'est valable que si elle est acceptée par écrit par 22 22 EDITION DESIGN®, et les présentes prévaudront sur toutes conditions d'achat soumises par l'Acheteur. Les contrats conclus entre 22 22 EDITION DESIGN® et l'Acheteur ne sont pas cessibles. Les offres faites par 22 22 EDITION DESIGN® s'entendent sans engagement de durée sous réserve des clauses suivantes : sauf dérogation formelle et écrite (sur le bon de commande, de livraison et sur les factures), nos ventes sont réalisées pour des marchandises prises et agréées au départ de nos locaux ou dépôts, au taux de la TVA en vigueur au moment de la facturation. Le fait d'organiser la livraison pour le compte du client n'entraîne pas pour 22 22 EDITION DESIGN® à en prendre la responsabilité. Toutes modifications de la nature des taxes fiscales auxquelles sont assujetties nos ventes sont, dès leur date légale d'application, répercutées sur les prix déjà remis à nos clients, ainsi que sur ceux des commandes en cours de livraison. La vente est conclue au regard du droit français conformément à la réglementation dès lors que le bon de commande est validé. Dès réception de la commande, et après validation du paiement, la commande est réputée acceptée par 22 22 EDITION DESIGN® qui envoie alors à l'acheteur une confirmation par e-mail en indiquant le prix de vente, frais de transport. De la même manière, 22 22 EDITION DESIGN® informe par e-mail le client en cas de refus d'acceptation d'une commande. 22 22 EDITION DESIGN® s'engage en cas d'acceptation d'une commande, à vendre et à faire livrer au client les produits commandés par ce dernier. Pour certaines commandes, un délai supplémentaire peut être nécessaire. L'Acheteur en sera averti et gardera toute liberté de confirmer, modifier ou annuler sa commande. Les articles présentés sur le site www.2222editiondesign.fr ou dans le catalogue sont normalement disponibles. Si pour une quelconque raison, un objet réputé disponible ne pouvait être remis au client, les sommes versées lui seraient intégralement remboursées, sans qu'il ne puisse prétendre à aucun dédommagement. Par la nature même de nos matières premières, les échantillons présentés sont donnés à titre indicatif. Ceux-ci, comme les photographies illustrant les produits ne peuvent entrer dans le champ contractuel. Outre le paiement de sa commande, l'acheteur s'engage à indiquer à 22 22 EDITION DESIGN® toutes les informations nécessaires à la livraison et en particulier une adresse à laquelle la livraison peut-être effectuée durant les heures ouvrables.

3 - PRIX

Le prix global indiqué dans la confirmation de commande par 22 22 EDITION DESIGN® est le prix définitif. Ce prix comprend le prix des articles, les frais d'emballage, les frais de transport. Pour la France, les prix s'entendent toutes taxes comprises. Pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est incluse dans le prix des produits, conformément aux accords européens. Aucun droit de douane ni taxe sur la valeur ajoutée supplémentaire ne sera à acquitter. Pour le reste du monde, les taxes sur la valeur ajoutée et autres taxes douanières et frais de transport peuvent venir s'ajouter au prix indiqué par 22 22 EDITION DESIGN® et restent à la charge du destinataire. Une facture est fournie pour chaque commande. Le règlement des commandes est possible par chèque, par virement bancaire ou par carte bancaire.

4- COMMANDE

Toute commande passée auprès de 22 22 EDITION DESIGN® et validée par un bon de commande signé est ferme et définitive ; la commande ne pourra plus être annulée.

5- LIVRAISON

La livraison en France s'effectuera à l'adresse indiquée par le client sur le bon de commande accepté et sera considérée comme effectuée au moment où le Produit quittera les locaux de 22 22 EDITION DESIGN® ou le lieu de dépôt. Le délai de livraison figurant sur l'accusé de réception de commande est un délai indicatif, ce n'est pas un engagement contractuel. Aucune pénalité pour retard de livraison ne peut nous être appliquée sauf si elle a été expressément prévue avant la commande et acceptée formellement sur l'accusé de réception de commande. Le délai de livraison court à compter de la date d'acceptation de la commande. Toute modification de la commande pour quelle cause que ce soit après l'édition de notre accusé de réception de commande annule le délai initialement prévu et le repose d'une durée qui est fonction du type de modification demandée. Les nouveaux délais courent après acceptation formelle de la modification. Au cas où le Produit serait détenu ou stocké par 22 22 EDITION DESIGN®, soit à la demande de l'Acheteur au-delà de la date fixée par 22 22 EDITION DESIGN® pour son expédition, soit du fait d'un défaut de réception imputable à l'Acheteur, les risques et frais de stockage seraient supportés par l'Acheteur entre la date à laquelle le Produit aurait dû être normalement expédié et/ou réceptionné, et la date à laquelle il sera effectivement expédié et/ou réceptionné.

6 - FORCE MAJEURE

Les graves, quelles qu'elles soient, l'interruption des transports, la pénurie des matériels de transport, les encombrements, les défaillances d'approvisionnement de nos fournisseurs, la nécessité d'entretien immédiat des matériels et moules, les incendies, les accidents, la guerre et toute autre cause de chômage total et partiel, ou entraves sans que cette liste soit limitative, sont considérés comme autant de cas de force majeure autorisant la suspension ou les retards dans les exécutions et expéditions de commandes ou marchés ainsi que dans tout autre engagement de 22 22 EDITION DESIGN® et exonèrent cette dernière de toute responsabilité. Aucune retenue ou pénalité ne sera dans ce cas admise. 22 22 EDITION DESIGN® ni le client ne peuvent être tenus responsables de toute inexécution du contrat qui aurait pour origine un cas de force majeure tel que : la guerre, la grève, le tremblement de terre, etc, sans que ces cas soient limitatifs.

7 - FACTURATION

Les facturations se font le jour de la livraison qui est attestée par le bon de transport.

8 - RÉCEPTION DES MARCHANDISES- LIVRAISONS

Nos clients ont la possibilité de prendre livraison eux-mêmes des marchandises ou d'en faire prendre livraison par un tiers dans nos locaux ou

dépôts. Nos marchandises sont toujours vendues départ locaux ou dépôt. Nos clients doivent donc, en tout état de cause, effectuer ou faire effectuer la réception des marchandises à ce stade, faute de quoi, la réception est automatiquement considérée comme ayant été prononcée, avec toutes ses conséquences que de droit.

9 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les articles livrés restent la propriété de 22 22 EDITION DESIGN® jusqu'à leur règlement complet (loi n°80-335 du 12 mai 1980) Il est expressément stipulé, à titre de condition essentielle dans les présentes conditions générales de vente, faute de quoi celles-ci n'auraient pas été conclues, que le transfert de propriété de la marchandise livrée est suspendu au paiement intégral du prix et des accessoires par l'Acheteur. Le transfert de propriété ne sera effectif qu'après encaissement complet et définitif du prix global de la commande. Dès la mise à disposition des Produits, le transfert de risque s'effectue à la charge de l'Acheteur. L'Acheteur s'engage : En cas de sinistre même partiel, à informer sans délai 22 22 EDITION DESIGN® de l'accident survenu ; il lui délègue dès maintenant par les présentes toute indemnité qui pourrait lui être due par un tiers en réparation du dommage, à due concurrence des sommes dues par l'Acheteur à 22 22 EDITION DESIGN®. L'identification du Produit soumis à la présente clause résulte de tout document de 22 22 EDITION DESIGN® notamment conventions écrites, bons de livraison, factures, relevés, lettres, contenant description des Produits et référence à la présente clause. En outre en vue d'une identification vis à vis des tiers 22 22 EDITION DESIGN® se réserve le droit d'apposer ou de faire apposer sur les Produits ou à leur lieu de dépôt des plaques, placards ou tous autres éléments permettant l'identification. Dès que 22 22 EDITION DESIGN® aura manifesté notamment par simple lettre recommandée avec accusé de réception ou par prise physique de la marchandise, sa volonté de se prévaloir de la présente clause, l'Acheteur a obligation de restituer immédiatement et à ses frais la marchandise livrée, cette manifestation de volonté étant la seule formalité exigée pour contraindre l'Acheteur à la restituer dans les locaux de 22 22 EDITION DESIGN®, et le non retrait immédiat des effets de commerce du circuit bancaire et/ou la non restitution immédiate d'avoirs ou d'avis de crédit restant sans influence sur l'effet définitivement acquis de la présente clause de réserve de propriété. La mise en jeu de la présente clause de réserve de propriété ne préjudice pas au droit de 22 22 EDITION DESIGN® de forcer l'Acheteur à l'exécution ou de demander la résolution de la vente ainsi que des dommages et intérêts, y compris en cas de retard de paiement ou de remise d'effets de commerce. L'Acheteur n'est autorisé à revendre la marchandise que dans le cadre de son commerce normal.

10 - GARANTIE ET RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

La réception des marchandises étant réputée faite par nos fabricants, en cas de livraison non conforme, tout réserves ou réclamations, qu'elles portent sur la qualité ou la quantité des produits vendus, doivent être formulées sur le champ et confirmées par écrit recommandé avec accusé de réception dans un délai maximum de 48 heures après la réception de la marchandise attestée par signature du bordereau de réception de transport. A défaut, la livraison est considérée comme reconnue parfaite par le client et toutes les réclamations forclops pour quelle cause que ce soit. Toute absence de contestation ou de réserve à ce stade entraînera l'acceptation de la marchandise et ne pourra donner lieu à aucune contestation ultérieure. Les produits sont garantis contre tout défaut de matière première pendant une durée de 1 an. La garantie de nos produits est limitée purement et simplement au remboursement ou au remplacement des marchandises reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute indemnité relative à des faits annexes ou de quelconques dommages et intérêts. En aucun cas la responsabilité de 22 22 EDITION DESIGN® ne peut être engagée au delà de celle de ses propres fournisseurs. Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux sont soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication et bénéficient des tolérances d'usage ; 22 22 EDITION DESIGN® ne répond pas des conséquences des défauts ou accidents survenus au cours des opérations de livraison ou de montage effectués par une tierce entreprise ou par un sous traitant ou par l'Acheteur lui-même. Dans ce cas seule la responsabilité du livreur ou du monteup peut être engagée sur ce point. Les notices, plans, croquis ou autres renseignements donnés par 22 22 EDITION DESIGN® à ses clients ont pour objet de les informer sur la technique d'utilisation des Produits et ne sauraient concourir à leur mise en œuvre. Le présent article décrit de façon exhaustive la garantie contractuelle fournie par 22 22 EDITION DESIGN® à l'exclusion de toute autre. Toutes nos marchandises sont garanties. Elles seraient échangées en cas de vice de fabrication reconnu et ne résultant pas d'un mauvais usage du produit.

11 - EMBALLAGE

Si la marchandise est livrée sur palettes ou sous emballages consignés, le montant de la consignation est porté sur facture et payable en même temps que la marchandise. Le remboursement de cette consignation n'est exigible qu'après réception de ces emballages à nos locaux retournés «franco» et en bon état au lieu de départ et ce dans un délai maximum d'un mois. Les emballages retournés hors d'usage ou hors délai ne sont pas repris. En aucun cas, la consignation des emballages n'en confère la propriété.

12 - TRANSPORT

Le transport des marchandises et Produits 22 22 EDITION DESIGN® ne sera confié à un transporteur par nos soins ou réalisé par nos propres véhicules qu'à la demande expresse de l'Acheteur. En tout état de cause nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie, perte ou retard, d'exercer tout recours contre le transporteur et ce, même au cas exceptionnel de livraison franco et quelque soit le lieu d'expédition. Cette stipulation reste valable même en cas d'avance des frais de transport par 22 22 EDITION DESIGN®. En effet, le transport est toujours effectué d'ordre et pour le compte de l'Acheteur. Cette stipulation reste valable même en cas d'avance des frais de transport qui est toujours effectué d'ordre et pour compte de l'Acheteur (expédition en port payé). Dans le cas de livraisons sur chantier l'acheteur est tenu de prendre toutes dispositions pour que les véhicules puissent atteindre sans danger et sans risque le lieu de déchargement et le quitter à vide dans le délai le plus bref, il doit assurer des voies d'accès carrossables aux lieux de livraison. L'Acheteur est responsable des détériorations subies sur ses chantiers. Les délais de livraison ne sont pas contractuels. A titre indicatif, ils sont généralement de 48 h ou 72 h sur la France. Le transfert des risques sur les produits à lieu dès la remise des produits par 22 22 EDITION DESIGN® au transporteur (prix assurance incluse). Ils sont assurés pendant le transport et jusqu'à la remise au client, mais voyagent aux risques et périls de ce dernier. Il est conseillé au client de débiller et contrôler la marchandise en présence du transporteur et de signaler toute éventuelle détérioration. Le client ne peut émettre de réserve qu'en cas de livraison non conforme à la commande, ou en cas de détérioration. Dans ce cas, le bordereau de livraison doit être annoté et la livraison refusée. Tout refus de livraison doit être signalé par e-mail ou par courrier postal à 22 22 EDITION DESIGN®.

14 - PAIEMENT

Toutes nos marchandises sont payables en Euros toutes taxes comprises au siège de notre société. Sauf dispositions clairement stipulées sur nos offres de prix, cinquante pour cent du prix de nos Produits sont exigibles à la date de la commande et payables au comptant. Le solde est payable net dans les quarante cinq jours de la date de facturation, la facture étant établie à la date de livraison. Toute livraison partielle demandée ou acceptée par l'Acheteur sera facturée dès livraison. 22 22 EDITION DESIGN® se réserve cependant le droit d'exiger le paiement intégral comptant avant la livraison de la marchandise si la situation financière de l'Acheteur semble l'exiger (notamment en cas de retard dans le paiement de factures précédentes) et ceci même dans le cas où une offre de prix prévoyait l'octroi d'un délai de paiement. En cas de non respect du délai de paiement, des pénalités seront réclamées et calculées sur une base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités seront appliquées à la somme due dès le premier jour de retard. Ces pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Aucune compensation entre les sommes éventuellement dues par 22 22 EDITION DESIGN® à l'Acheteur et le montant d'une facture émise par 22 22 EDITION DESIGN® ne pourra être effectuée sans accord préalable de 22 22 EDITION DESIGN®. Les paiements seront effectués par virement bancaire sur notre compte tel que mentionné sur la facture ou par chèque bancaire libellé au nom de 22 22 EDITION DESIGN® et envoyé à l'adresse figurant sur la facture.

15 - BREVETS DROIT D'AUTEUR

22 22 EDITION DESIGN® assurera la défense et prendra à sa charge les dépens, pour toute action en justice intentée contre l'Acheteur portant sur la contrefaçon d'un brevet, d'un droit de propriété intellectuelle ou industrielle Français ou de tous pays de la Communauté Européenne, et supportera les dommages et intérêts éventuels prononcés à l'issue d'une telle action à condition que l'Acheteur ait averti rapidement par écrit 22 22 EDITION DESIGN® d'une telle action et que 22 22 EDITION DESIGN® ait le contrôle exclusif de la défense et, ou la direction de toute négociation en vue d'une transaction définitive. 22 22 EDITION DESIGN® pourra à son choix, soit obtenir pour l'Acheteur le droit de continuer à utiliser les Produits, soit remplacer ou modifier ce Produit de sorte qu'il cesse de constituer une contrefaçon, soit si le remplacement ou la modification se révèle difficilement réalisable, de reprendre le Produit en créditant l'Acheteur d'un montant égal à la valeur du bien à le remplacer compte tenu de son amortissement normal. 22 22 EDITION DESIGN® ne garantie en aucune matière l'Acheteur au titre du présent article contre les conséquences pouvant résulter d'une action en contrefaçon intentée sur la base de dessins ou plans fournis par l'Acheteur lui-même ou de l'utilisation combinée de Produits avec d'autres produits non vendus par 22 22 EDITION DESIGN®. Le présent article définit de façon exhaustive la responsabilité de 22 22 EDITION DESIGN® en matière de contrefaçon de brevets ou de violation de droits de propriété industrielle ou intellectuelle imputables à un Produit fourni à l'Acheteur par 22 22 EDITION DESIGN®. L'intégralité des éléments constituant les présentations, catalogue, dossier de presse et autre publication est la propriété exclusive de 22 22 EDITION DESIGN®. Il est interdit de reproduire, de transmettre, de publier, de plagier ou de créer des œuvres dérivées de ces publications sans l'autorisation expresse de 22 22 EDITION DESIGN®. 22 22 EDITION DESIGN® est une marque déposée.

16 - RESPONSABILITÉS CONTRACTUELLES

22 22 EDITION DESIGN® indemnisera l'Acheteur pour tous dommages matériels résultant directement d'une faute prouvée de 22 22 EDITION DESIGN® dans le cadre du contrat intervenu entre 22 22 EDITION DESIGN® et l'Acheteur, étant entendu qu'une telle indemnisation ne pourra excéder le montant du chiffre d'affaires réalisé les années précédentes le fait générateur de l'indemnisation avec l'Acheteur à l'origine de la demande d'indemnisation. En aucun cas 22 22 EDITION DESIGN® ne pourra être tenu pour responsable d'un préjudice financier commercial ou d'une autre nature causé directement ou indirectement par l'utilisation ou le fonctionnement du Produit. Les articles LIVRAISON, GARANTIE, BREVET, DROIT D'AUTEUR ainsi que le présent article décrivent de façon complète la responsabilité de 22 22 EDITION DESIGN®.

17 - DIVERS

Dans le cas où l'Acheteur revendrait les Produits, celui-ci devra tenir à jour sa liste de Clients pour permettre la communication à ces derniers de toute information d'ordre technique ou relative à la sécurité. Les droits afférents à la documentation fournie à l'Acheteur sont la propriété exclusive de 22 22 EDITION DESIGN®. Toute reproduction ou divulgation à des tiers de tout ou partie de cette documentation est interdite sauf accord écrit de 22 22 EDITION DESIGN®. L'installation, la garantie et tout autre service assuré par 22 22 EDITION DESIGN® chez l'Acheteur, ne seront pas exécutés si le site est jugé dangereux par 22 22 EDITION DESIGN®. ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES LUMINAIRES EN FIN DE VIE : Comme le prévoit l'article 9 de la Directive Européenne DEEE, et selon l'article 18 du décret français numéro 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements (ou à l'équivalent dans le Droit du pays de l'utilisateur), nous transférons à l'utilisateur l'organisation et le financement de l'élimination des déchets issus de nos luminaires, dans les conditions prévues aux articles 21 et 22 du même décret (ou son équivalent dans le Droit du pays de l'utilisateur). Par exemple en faisant appel à un éco organisme agréé ou à un professionnel de l'enlèvement et du traitement des déchets des équipements électriques et électroniques. Au cas où l'acheteur n'est pas l'utilisateur, l'acheteur doit porter le présent article à la connaissance de l'utilisateur.

18 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Les présentes conditions sont régies par les lois Françaises, tous litiges découlant de l'exécution des présentes conditions sont de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du Tribunal de Commerce de Paris (75) France. En cas de contestation éventuelle sur l'interprétation ou sur l'exécution des présentes conditions et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux français, particulièrement à celui dont dépend 22 22 EDITION DESIGN®.